



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 229-2023
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2023.RRGR.313

Déposée le : 19.11.2023

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Graber (La Neuveville, UDC) (porte-parole)
Michel (Schattenhalb, UDC)
Zumbrunn (Brienz BE, UDC)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Tunnel ferroviaire du Grimsel, position du Conseil-exécutif à l'égard de ce projet, esquisse d'un calendrier de réalisation

Le 16 août 2023, le Conseil fédéral a approuvé la nouvelle stratégie à long terme « Perspective RAIL 2050 ». Dans ce cadre, il propose au Parlement de prélever 2,6 milliards de francs supplémentaires sur le fonds d'infrastructure ferroviaire pour des extensions de projet et pour des surcoûts.

Les fonds déjà octroyés pour les projets ferroviaires de même que le supplément proposé de 2,6 milliards de francs supplémentaires devraient notamment permettre d'aménager deux voies de circulation sur toute la longueur du tunnel de base du Loetschberg. C'est une excellente nouvelle pour le canton de Berne.

Mais il est une nouvelle encore plus extraordinaire et plus inattendue pour notre canton. Conformément à une motion de la Commission des transports du Conseil des États, le Conseil fédéral veut commencer la planification du projet de tunnel multifonctionnel au Grimsel en le finançant par les 2,6 milliards de francs évoqués ci-dessus.

La réalisation de ce projet magnifique permettrait de relier Innertkirchen à Oberwald par une ligne ferroviaire de 21,8 km – dont la plus grande partie en tunnel – avec des arrêts intermédiaires à Guttannen et Handeck. La galerie de secours accueillerait un câble électrique de grande capacité autorisant le démantèlement de celui qui, à ciel ouvert, passe par le col du Grimsel.

La réalisation de ce projet enthousiasmant et très écologique contribuerait clairement au développement économique et touristique de l'Est de l'Oberland bernois, de tout le canton de Berne, de la Vallée de Conches ainsi que des cantons de Suisse centrale, du Tessin et des Grisons.

Le tourisme ferroviaire s'en trouverait favorisé. Aller en train de Berne, d'Interlaken ou de Lucerne – en passant par le Brünig – à Meiringen, Oberwald, Andermatt, Disentis et Coire constitue assurément une perspective très alléchante. Les adeptes sportifs du tourisme pédestre pourraient marcher de Handeck à Oberwald et rentrer en train ou inversement.

Cet investissement réjouirait assurément des centaines de milliers de personnes non malthusiennes dans notre canton et ailleurs en Suisse.

Vu ce qui précède, nous prions le Conseil-exécutif de répondre aux questions suivantes :

1. Soutient-il le projet de tunnel multifonctionnel entièrement ou avec des réserves ?
2. Quel est selon lui – et pour autant que les décisions politiques favorables à la réalisation de ce projet soient prises conformément aux vœux du Conseil fédéral lui-même – le calendrier réaliste de sa réalisation ?
3. Est-il disposé à tout mettre en œuvre pour accélérer la réalisation de ce projet admirable ?
4. Comment évaluer, même très approximativement, les retombées économiques et en termes de protection de l'environnement de cette réalisation d'envergure ?
5. La concrétisation de ce projet entraînerait-elle des coûts pour notre canton ?

Destinataire
– Grand Conseil